



# L'ECHO de SAINT BAU



"PRESQUE COQUELICOTS" ÉCOLE DE SAINT BAUZELY CLASSE DE CLAIRE

- p 2 : INFOS COMMUNE / PREVENTION INCENDIE
- p 3 : LE MOT DU MAIRE
- p 4 : ELECTIONS / BUDGET / SYNDICATS / RECENSEMENT
- p 5 : TRAVAUX
- p 6 : HISTOIRE DU VILLAGE
- p 7 : FETES ET COURTOISIE / SIRS / EAU DE NIMES
- p 8 : SITE / FIBRE / TRI SELECTIF
- p 9 : BIBLIOTHEQUE
- p 10 : CONFINEMENT
- p 11 : JEUX / BOURSE PERMIS
- p 12 : TRANSPORT / PASSEPORT ETE

- p 13 : POLE JEUNESSE / ESPACE JEUNES
- p 14, 15 et 16 : BLOC NOTES
- p 17 : DES BREBIS SUR LA COMMUNE / RECETTE
- p 18 : COMITE DES FETES / KRAV-MAGA
- p 19 : ASLEINS / POTOROZES
- p 20 : TOUT ET BON ET BEAU DANS LE COQUELICOT
- p 21 : JEUX / RENCONTRE AU DETOUR D'UN CHEMIN
- p 22 : CHASSE / ST BAU TONIC / LA RAMADE
- p 23 : PREMIERS SOUVENIRS D'ENFANCE
- p 24 : LES ENTREPRISES LOCALES

juillet 2020

**BULLETIN MUNICIPAL 38**

**DIVAGATION DES CHIENS**

**DISTRIBUTION DE SACS  
UN PETIT GESTE POUR LA PROPRETÉ DU  
VILLAGE**

En vue d'effectuer une commande de sacs de ramassage des déjections canines, les propriétaires de chiens de la commune souhaitant bénéficier gratuitement de ces sacs, sont invités à laisser leurs coordonnées au secrétariat de mairie, par téléphone ou par mail. Ainsi les habitants et leurs amis les bêtes pourront cohabiter sereinement dans un environnement sain et agréable, tout en ayant les outils pour le faire. Le projet sera soumis lors d'un prochain conseil municipal, dans l'attente du nombre de demandes.

**La Maison des Services au Public du  
Syndicat Mixte Leins Gardonnenque**

Les habitants des communes de Fons, Gajan, Mauressargues, Montagnac, Montignargues, Moulézan, Saint Bauzély, Saint Geniès de Malgoirès, Saint Mamert du Gard et Sauzet peuvent bénéficier de ce service de proximité, installé dans les locaux du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque.

Il offre une aide humaine et technique (mise à disposition d'ordinateurs, imprimantes, fax...) pour les démarches de la vie quotidienne : conseils personnalisés, orientation vers les institutions, aide à l'utilisation des services en ligne et aux démarches administratives (carte grise, retraite, CAF, MSA, Pôle Emploi...) et mise en relation avec les partenaires.

Syndicat Mixte Leins Gardonnenque - 4 rue Diderot à Saint Geniès de Malgoirès – 04.66.63.00.80  
<https://www.maisondeservicesaupublic.fr/content/saint-geniès-de-malgoirès>



**OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES**

Des imprimés sont mis à votre disposition à la mairie, à la police municipale ou à la gendarmerie. Des rondes sont programmées régulièrement.

**URBANISME**

Les différentes autorisations d'urbanisme:

- CUa (cerfa n°13410\*05): pour obtenir des informations sur la parcelle (zone constructible ou non...). Le délai d'instruction est d'un mois.
  - CUb (cerfa n°13410\*05): pour savoir si un projet est réalisable. Par exemple pour le projet d'une maison savoir si les réseaux sont présents et suffisants. Le délai d'instruction est de deux mois.
  - DP de division (cerfa n°13404\*06): pour diviser un terrain en vue de la construction. Délai d'instruction d'un mois.
  - DP pour constructions ou travaux (cerfa n°13703\*07): pour toutes les constructions de 5m<sup>2</sup> à 20m<sup>2</sup> et pour tous travaux comme clôtures, ravalement de façades, piscines...Délai d'instruction d'un mois.
  - PC pour maison individuelle (cerfa n°13406\*07): délai d'instruction de deux mois. Dès 150m<sup>2</sup> de surface de plancher le recours à un architecte est obligatoire.
  - PC pour autres constructions (cerfa n°13409\*07): dès 20m<sup>2</sup>. Délai d'instruction de trois mois.
  - Permis d'aménager (cerfa 13409\*07): pour tout lotissement dès qu'il y a création d'espaces communs comme une voie. Le délai d'instruction est de trois mois.
  - Permis modificatif (cerfa n°13411\*07): dès qu'une modification sur un permis en cours de validité est envisagée un permis modificatif doit être déposé. Le délai d'instruction sera de deux mois s'il porte sur une maison individuelle ou trois mois s'il porte sur un autre permis.
  - Permis de démolir (cerfa n°13405\*06) :  
- le délai d'instruction est de trois mois.
- La validité d'un permis est de 2 ans renouvelable 1 an.

**CONSEILS MUNICIPAUX**

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site officiel de la commune.



**PREVENTION INCENDIE**

Tous les feux sont interdits pendant la période estivale, ainsi que les feux d'artifices.

Pour limiter les dommages que pourrait causer le feu à notre patrimoine, le code forestier article L 134-6 oblige les propriétaires situés en zone exposée, à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé.

L'arrêté préfectoral du 29 juin précise les moyens mis en œuvre pour la prévention et la lutte contre les incendies.



Cher-e-s administré-e-s

Je voudrais tout d'abord vous remercier de nous avoir confié, à l'équipe et à moi-même, la charge d'administrer notre commune.

Je ne vais pas vous surprendre en vous disant que le début de mandat s'est effectué dans des conditions particulières. Il a été centré sur la protection des citoyens... Je ne reviendrai pas sur la COVID-19 si ce n'est pour vous dire que tout n'est malheureusement pas réglé et qu'il faut continuer à se protéger pour endiguer cette maladie, en espérant que d'ici quelques mois nous puissions tous reprendre une "vie normale".



Dès le 11 mai nous avons pris la décision de fermer l'école considérant que la sécurité sanitaire ne pouvait être assurée. À la mi-juin, en concertation avec les enseignants et afin de préparer la rentrée de nos enfants, nous avons décidé de ré-ouvrir l'école, avec toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité sanitaire.

La responsabilité que vous nous avez confiée impose une certaine humilité. Nous nous inscrirons dans une continuité. Dans cette construction, nous allons apporter nos pierres à l'édifice, comme d'autres l'ont fait avant nous et comme d'autres le feront après nous.

Nous n'allons pas faire table rase du passé. Nous n'allons pas détruire ce que d'autres ont construit. Nous n'allons pas défaire pour le plaisir de refaire.

Nous essaierons de moderniser, d'embellir, d'animer..., de faire de Saint-Bauzély un village où il y fasse bon vivre.

Le principe de notre administration, c'est la continuité républicaine. Je sais que je pourrai compter sur le dévouement des personnels municipaux, sur leur professionnalisme et sur leur expérience. Avec toute l'équipe municipale, nous sommes heureux et fiers de pouvoir travailler avec leur concours, à leurs côtés, dans le respect des prérogatives et des compétences de chacun.

La mairie c'est le lieu où est inscrit la devise de la République : "Liberté, égalité, fraternité", cette République, avec ses lois et ses valeurs fondamentales, parfois maltraitées aujourd'hui. N'oublions jamais ces mots...

C'est une belle et grande responsabilité. Nous savons que nous avons été élus pour servir, et nous serons dignes de la confiance que vous avez placée en nous.



**Composition du Conseil Municipal**

Jacques DURAND, maire  
Daniel VOLEON, 1er adjoint  
Delphine GUIRAUD, 2ème adjointe  
Jean-Pierre JAMES, 3ème adjoint

Marie-Paule ARMAND, 4ème adjointe  
Yoni BEHAR, conseiller  
Giselaïne BENOR, conseillère  
David CLEMENT, conseiller  
Thierry COULON, conseiller  
Sonia DJELILATE, conseillère

Gaston DRACIUS, conseiller  
Romaric DUSSAUD, conseiller  
Séverine FABRE, conseillère  
Serge LIOVE, conseiller  
Jean-Luc VERDIER, conseiller

**BUDGET**



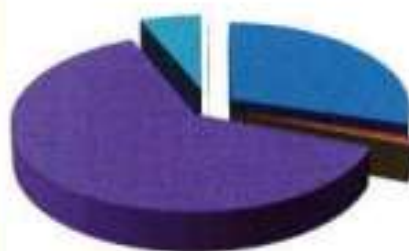
Dépenses d'investissement

- Opérations d'ordre de transfert entre sections : 5 000,00
- Opérations patrimoniales : 5 000,00
- Emprunts et dettes assimilés : 45 700,00
- Immobilisations incorporelles : 10 000,00
- Immobilisations corporelles : 65 800,00
- Immobilisations en cours : 7 000,00
- Voirie : 33 000,00
- Stade Municipal : 170 000,00
- Construction hanger : 38 900,00
- Travaux bâtiments communaux : 30 800,00
- Electrification réseau : 32 000,00
- City park : 1000



Recettes d'investissement

- Excédent reporté : 16 600,00
- Dettes - réserves : 20 800,00
- Excédent de fonctionnement capitalisé : 179 400,00
- Subventions : 19 500,00
- Produits de cession d'immobilier : 1 000,00
- Autres immobilisations financières : 1 000,00
- Transfert entre sections : 10 800,00
- Opérations patrimoniales : 5 000,00
- Versement à la section fonctionnement : 27 000,00



Recettes de fonctionnement

- Excédents antérieurs reportés : 17 000,00
- Transfert entre sections : 3000,00
- Produits des services, ventes diverses : 2000
- Impôts et taxes : 37000,00
- Dotations, participations : 16000,00
- Produits de gestion courante : 100,00
- Produits exceptionnels : 400



Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général : 117 000,00
- Charges de personnel : 117 000,00
- V. à la section investissement : 17 000,00
- Autres charges de gestion courante : 273 000,00
- Charges financières : 52 500,00
- Charges exceptionnelles : 30 000,00
- Opération d'ordre de transfert entre sections : 10 800,00

**Les contributions aux syndicats et les taxes**

En 2019 la commune a versé aux différents syndicats : 183 625 € se répartissant comme suit :

- Sivom Leins Gardonnenque (enfance-jeunesse, urbanisme, propreté, vie locale, sport) : 67 629 €
- SIEM (syndicat intercommunal des écoles maternelles) : 58 646 €, Nous avons 27 enfants scolarisés à l'école maternelle de Fons

- SIRS (syndicat intercommunal de regroupement scolaire) : 56 306 €, Nous avons 53 enfants scolarisés dans les écoles primaires Fons-Gajan- St Bauzély.
- pour les interventions de la police municipale : 12 285 €.

- Pour les associations, nous avons attribué 7500 € :

- comité des fêtes : 4500 €
- office municipal : 2500 €
- potorozes : 500 €
- Les taux des différentes taxes n'augmenteront pas en 2020
- Taxe d'habitation = 11.50%
- Foncier bâti = 16.98 %
- Foncier non bâti = 78.71%

**LE RECENSEMENT**

Du 15 janvier au 15 février, Sonia et Jeanne, nos agents recenseurs, vous ont sollicités pour collecter les questionnaires de l'INSEE permettant de comptabiliser le nombre d'habitants sur la commune. Pour ce recensement, l'INSEE nous avait demandé de prioriser

les réponses dématérialisées. Vous avez été très nombreux à choisir ce mode de réponse (86 %). Nous étions, au 15 février : 655 habitants. Nous vous remercions pour l'accueil que vous avez réservé à Sonia et à Jeanne, merci également pour votre participation.

## TRAVAUX EN COURS ET A RÉALISER

### L'ATELIER MUNICIPAL

L'atelier est terminé. Il a été aménagé : mise en place d'un établi et pose d'étagères pour rangement des outillages.

### ETAGE DU FOYER

Suite à la préétude du CAUE le projet va être lancé pour une réalisation en plusieurs étapes, les bureaux et la salle du conseil, puis la partie sport.

### STADE

L'assainissement du terrain par apport de sable et d'engrais organique, le drainage et le circuit d'arrosage sont terminés.

Les clubs qui ont trouvé des terrains dans les villages voisins pour poursuivre leurs activités pour l'année 2019/2020 ont la possibilité de prolonger pour la prochaine saison. Pour éviter la canicule annoncée l'ensemencement se fera au mois de septembre.

La pelouse pourra être utilisée fin mai, début juin 2021.

### SECURISATION

Sécurisation de l'entrée du village coté St Geniès, prolongation de l'éclairage, construction d'un trottoir et mise en place d'un plateau ralentisseur à la hauteur de la sortie du lotissement.

### RUES ET CHEMINS

Réparation du goudronnage de la rue du stade et des chemins des Bennes, du Valadas, de Poutarys, de Nîmes, de la Rouvière. Des devis vont être demandés pour la constitution d'un dossier d'aides.

### MISE EN SECURITE

Le dossier de mise en voie unique et de sécurisation de l'entrée de l'école côté avenue de la liberté est enfin terminé. Nous avons obtenu les aides souhaitées, les fonds de concours de l'agglomération, les amendes de police.

L'entreprise LAUTIER a été choisie. Les travaux retardés par le confinement, débuteront en juillet.

### HORLOGE

Suite aux orages la foudre a gravement endommagé le mécanisme électronique, la pendule mère et quelques composants ont dû être remplacés.

### 4eme CLASSE

Le poste pour la 4ème classe est créé. Provisoirement, la classe sera installée dans l'ancienne cantine. Un dossier est à l'étude au CAUE pour la construire et agrandir la cour dans la maison Huguet.

### MISE EN DISCRETION

Lancement d'un dossier auprès du SMEG pour la mise en discrétion des réseaux rue du Can et la rue du Mûrier.

### RUE DU CAN

L'agglomération de Nîmes, qui a la compétence de l'eau usée, a programmé le remplacement des canalisations déformées par le passage des véhicules et le remplacement des regards perméables aux eaux de pluie.

### CANTINE

Les travaux de la nouvelle cantine sont terminés suite à des problèmes de choix de matériel le branchement électrique par ENEDIS n'a pas pu être réalisé, mais tout sera prêt pour la prochaine rentrée.

### ECLAIRAGE PUBLIC

Les lampes ont été remplacées dans le centre du village. Le changement d'orientation des lampes est programmé.

### ACHAT CAMION

Nous avons changé le camion. Nous avons reçu une proposition de FIAT intéressante : le nouveau véhicule est équipé de toutes les options, son coût est de 19 000 €

## HISTOIRE DU VILLAGE



### l'école

8 janvier 1991

Le maire expose au conseil le compte rendu de la réunion de l'association des parents d'élèves où il apparaît une volonté générale de regroupement pédagogique RPI Fons, Gajan , St Bauzély.

Le conseil approuve à l'unanimité.

27 juin 1991

Le maire expose au conseil, que suite au regroupement pédagogique intercommunal qui va se réaliser avec les communes de Fons et de St Bauzély, il serait opportun de créer un syndicat intercommunal pour gérer le regroupement

27 juillet 1991

Suite à la délibération du 27 juin 1991 décidant un RPI avec Fons, pour la rentrée scolaire de septembre 1991, le conseil vote les statuts et l'élection des délégués.

17 novembre 1995

Le maire expose au conseil le compte rendu de la réunion du RPI qui avait pour objet l'adhésion de la commune de Gajan au RPI de St Bauzély et Fons.

Le conseil approuve à l'unanimité.

30 octobre 2001

Mme Armand donne le compte rendu de la réunion du RPI de Fons notamment l'éventualité de création d'une 3ème classe à St Bauzély, travaux à la charge du RPI.

La question de l'emplacement à la place de la mairie, nécessite de créer une issue de secours.

Le conseil approuve l'idée à l'unanimité.

19 mars 2002

Le maire rappelle au conseil que l'augmentation des effectifs pour la rentrée scolaire de septembre nécessite la création de la 3ème classe dans le cadre du RPI (regroupement pédagogique intercommunal).

L'académie approuve cette création.

Cette 3ème classe pourrait être aménagée dans les locaux administratifs ( salle du conseil et secrétariat ) car proche de l'école, des sanitaires devront être construits à proximité.

Le maire propose d'autoriser le RPI à faire toutes les démarches notamment le permis de construire.

Le conseil approuve à l'unanimité.

6 juillet 2006

Le maire informe le conseil d'un problème d'isolation au niveau des fenêtres coté nord d'une des classes.

Demande de devis pour des fenêtres en PVC et double vitrage.

Extension du réseau internet dans toutes les classes.

Le conseil approuve à l'unanimité.

22 janvier 2008

Le maire présente un devis concernant l'installation d'un auvent au dessus des fenêtres de la classe 2.

Le conseil approuve l'idée et demande d'autres devis.

24 juin 2010

A la demande des instituteurs, le maire informe le conseil de la réalisation des travaux de :

-Coordination des alarmes incendie afin qu'elles sonnent dans toutes les classes,

-pose d'anti pinces doigts sur les portes,

-la mise en place de la tonnelle par l'entreprise Fossaluzza.

2014

L'installation des tableaux numériques dans les 3 classes est financée par la communauté de communes Leins Gardonenque.

2015

Travaux d'isolation de toutes les toitures par projection de laine de roche,

Remplacement de toutes les huisseries en PVC de la classe 3 et pose de volets roulants .

09 février 2017

Construction d'une cantine à la place du garage de la commune par le SIRS (Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire).

Coût de la construction 245000 € , les travaux sont prévus en 2018.

La commune de Saint-Bauzély cède le terrain (démolition du garage, jouxtant l'école) et autorise cette construction..

Septembre 2017

La réfection de la cour a été réalisée, (goudronnage, surfacage, reprise des pentes).

## FETES ET COURTOISIE

Afin que chacun puisse se faire plaisir, organiser et fêter un évènement en toute sérénité et dans le respect d'autrui, il serait souhaitable que le voisinage soit prévenu si vous envisagez des "débordements" sonores. Dans le cas où une diffusion musicale excessive et un dépassement des horaires légaux seraient envisagés, vous pouvez, si vous le souhaitez, envoyer un mail en mairie avec vos coordonnées, afin que nous soyons prévenus et que nous puissions vous joindre en cas de plainte du voisinage, ce qui évitera de faire appel aux forces de l'ordre.

## SIRS

Le Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire (SIRS) de Fons, Saint Bauzély, Gajan:

La période de confinement puis de déconfinement, a conduit à de nombreux aménagements au sein de nos écoles et des activités périscolaires que nous gérons.

Il a fallu beaucoup de concertation, de réflexion et d'équipement pour pouvoir rouvrir l'accueil du matin, cantines et garderies en garantissant le respect des protocoles et des gestes barrières. Certains ont trouvé ça trop long, d'autres ont salué notre prudence.

Tout ceci dans un contexte particulier avec des élections validées dans nos trois communes mais un fonctionnement faisant encore appel aux anciens délégués du fait de l'impossibilité de se réunir.

Si tout n'a pas été parfait, en tout cas les personnes ayant à gérer ses activités se sont investies sans compter.

Ci-contre la composition du Syndicat suite aux élections.

<b>CONSEIL SYNDICAL</b>		
COMMUNE ST BAUZÉLY DELPHINE ALLRAUD PRÉSIDENTE		
COMMUNE GAJAN FABYENNE ROCA VICE PRÉSIDENTE	ANNE BLAGUET ADJOINT ADMINISTRATIF	COMMUNE FON VALÉRIE TRÉSORIERE VICE PRÉSIDENTE
<b>CONSEILLERS SYNDICAL</b>		
COMMUNE GAJAN SOLEYNE LOFF	COMMUNE ST BAUZÉLY ANNE PALLE ARMAND ROMANIC DURAND	COMMUNE FON ROMAIN BALES NICOLAS PERREN
<b>AGENTS ANIMATION</b>		
CANTINE GAJAN MARIE SAMPER BÉATRICE SAMPER SANDRINE BOYNE	CANTINE ST BAUZÉLY VIVIANE PALMET FLORANTINE FLORENCE CASTEL	CANTINE FON NOËMIE ALLBERT BÉATRICE ALVAREZ CAROLLE DURAND VANESSA HANONNE MARIE-JAQUELINE PRATIENS
	ECOLE ST BAUZÉLY ATSEM FLORENCE CASTEL CHRISTIAN TRÉSORIER	ACCOMPAGNATRICE ELLE HENRIETTE GIANMACCHI



## EAU DE NIMES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le service public de l'eau a changé.

Nîmes Métropole a choisi de transformer son service de l'eau en un mode de gestion et une grille tarifaire unique.

Afin de simplifier vos démarches et d'en améliorer la qualité, ce service public est regroupé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 au sein d'une marque commune : Eau de Nîmes Métropole.

Le service de l'eau est un service public essentiel.

Dans le contexte actuel, les équipes Eau de Nîmes Métropole se sont organisées pour assurer la continuité des services essentiels, tout en assurant la protection de votre santé et celle de ses collaborateurs.

La transmission de votre contrat d'abonnement à Eau de Nîmes Métropole s'est faite automatiquement. Vous avez dû recevoir un mail vous donnant votre numéro de contrat.

Pour vos précédentes factures, si vous aviez choisi le paiement par prélèvement auprès de votre ancien opérateur, vos coordonnées bancaires n'ont pas été

transmises à Eau de Nîmes métropole

conformément à la réglementation en vigueur. Aussi, afin de continuer à bénéficier de ce mode de paiement, le renouvellement de votre adhésion est nécessaire.

Pour mettre en place votre prélèvement ou mensualisation, vous devez vous connecter au site client Eau de Nîmes Métropole : [www.eaudenimesmetropole.fr](http://www.eaudenimesmetropole.fr), rubrique « Je crée mon espace personnel »

Pour tous renseignements, vous pouvez:

- Contacter le centre d'exploitation de la Calmette - 115 Avenue du Général Camille Martin. 09.69.36.61.02 (notamment en cas d'urgence),

- Vous connecter sur le site internet : [www.eaudenimesmetropole.fr](http://www.eaudenimesmetropole.fr)

- Vous rendre à la mairie de la calmette le mercredi de 9h à 12h et de 12h à 17h pour rencontrer le chargé de clientèle ou au Carré de l'eau, nouvel accueil situé : 9 avenue de la Méditerranée à Nîmes le lundi sur rendez-vous, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 18h, l'après-midi sur rendez-vous, le samedi de 9h30 à 11h.

## SITE



### LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le site de la commune est régulièrement mis à jour.  
 Vous y trouverez toutes les actualités, les événements de la commune.  
 L'application est également adaptée aux téléphones portables.

<http://www.mairiesaintbauzely.fr/>

## DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

L'accès à la fibre était prévu pour la fin 2019, début 2020. L'installation du RNO, central permettant la desserte des abonnés sur un rayon de 16 km, est installé, l'armoire de distribution pour le village a été mise en place au niveau du puits commun. Le confinement a retardé l'avancée des travaux, il reste beaucoup de matériel à installer sur le parcours qui est très étendu.

## TRI DES DECHETS MENAGER

EN SAC GRIS	EN SAC JAUNE	EN COLOMNE	EN DÉCHÈTÈRE	COULEZ VOS DÉCHETS DE COLLECTE!
<b>Ordures ménagères</b> Déchets ménagers ménagers, déchets verts...	<b>Déchets recyclables</b> <b>NOUVEAU!</b> Nouveaux matériaux pour les emballages et pour les emballages en plastique. Tous les matériaux en plastique, les films de plastique, aluminium, polystyrène, les cailloux, les cailloux, les briques, les briques...	<b>Emballages en verre</b> Bouteilles, pots, bocaux sans bouchon ni couvercle...	<b>Déchets encombrants</b> Bouteilles vides, électrodomes EXCÉSIONNELS, poteries...	<b>Homo Detritus</b> Si l'échelle, les déchets, les déchets... (à compléter)
<b>IMPORTANT!</b> Déchets de cuisine et de jardin non acceptés	<b>IMPORTANT!</b> Papier, journal, magazines	<b>IMPORTANT!</b> Évitez de faire les emballages en verre. Évitez de les verser	<b>IMPORTANT!</b> En pharmacie	



## LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE SAINT-BAUZELY "un lieu de rencontres au sein de votre village"

Quelques jours avant le confinement, nous nous étions retrouvés nombreux, petits et grands pour participer à l'animation organisée en partenariat avec la ludothèque sur le thème « Les livres-jeux ». Nous avons passé deux belles heures à résoudre au travers des pages, nombreux mystères...

Dans la foulée, nous nous étions réunis pour partager un moment de convivialité, avec Dany qui, après 25 ans passés à Saint-Bauzély part s'installer à la ville. Moment chaleureux et émouvant. Dany, c'est *Mamy bonbon* de la bibliothèque ! Nos jeunes lecteurs ne manquaient jamais de venir, le lundi, retrouver Jean-Marc et Dany. Ils savaient que ce jour-là, une belle boîte de gourmandises trônait sur le bureau. Nîmes, ce n'est pas le bout du monde et il est fort à parier que de temps en temps Dany reviendra dans nos locaux faire un brin de causerie à son complice du lundi.

Mais voilà que le 17 mars, confinement oblige, toutes nos activités se sont retrouvées à l'arrêt. Nous avons profité de cette période très particulière pour mettre à jour l'administratif, le classement, toutes ces petites choses qui ne se voient pas mais qui sont nécessaires au bon fonctionnement.

Dès le 11 mai, nous avons mis en place « le drive ». Ce n'était certes pas la solution idéale, mais cela nous a permis de renouer le lien et de vous offrir la possibilité de découvrir des ouvrages choisis par nos soins. Au fil des semaines, en fonction des directives, nous avons commencé à vous autoriser (munis de masque) à entrer dans nos locaux afin que vous puissiez sélectionner vous-mêmes les livres désirés.

L'été est là, le moment est venu de s'approvisionner en livres !

Cette année, nous assurerons une permanence les mardis 7, 21, 28 juillet. De nombreuses nouveautés sont à votre disposition, il ne tient qu'à vous de venir les découvrir.

Nous avons fait ce que nous pouvions pour donner à cette période compliquée, un peu de convivialité, nous restons à votre disposition pour toutes demandes et réservations.

Certes, pendant deux mois, les lectures numériques vous ont accompagnées, mais si vous le souhaitez, nous aurons plaisir à vous retrouver en septembre, à nos horaires habituels pour partager de nouvelles lectures car malgré tout, le numérique ne remplacera pas la rencontre, l'échange et le partage que vous trouverez dans nos bibliothèques.

Nous vous souhaitons un bel été.

Marie-Paule Armand

pour nous contacter : [bibliothequesaintbauzely@gmail.com](mailto:bibliothequesaintbauzely@gmail.com)

pour consulter le catalogue : <https://cat-agglo.nimes.fr/>



Pendant cette période très particulière, le personnel communal a travaillé, certes différemment, mais a toujours répondu présent. Roland, travaillant seul, a pu continuer ses activités. Nathalie, au secrétariat a bien organisé la gestion de son travail et a bien géré la communication. Côté Ilona et Virginie, (qui s'occupent de la cantine et de l'entretien des bâtiments) elles ont alterné leur temps de travail de manière à être présentes régulièrement pour effectuer un grand ménage, notamment de l'école.

Côté élus, étant très régulièrement informés des dernières directives par Nathalie, toutes les préconisations qui étaient concrétisables ont été mises en place. (Rédaction des fiches d'actions en relation avec le CDG, PCA, PRA et DU, conformément aux protocoles)

Pour le public, seul les appels téléphoniques étaient possibles.

Les locaux ont été aménagés, en prévision de l'accueil du public, un plexiglass a été installé ainsi qu'une tablette. Gel, gants, masques ont été achetés. Comme tout un chacun, la commune manquait de masques, notamment pour le personnel. Mais nous avons vite trouvé une solution auprès de Christelle HEUZE, qui par ses talents de couturière, nous a approvisionnés dans l'urgence.

Par l'intermédiaire de Nîmes Métropole, des masques à destination de la population ont été commandés à Eminence. L'équipe municipale s'est chargée de la distribution.



Vint enfin le 11 mai et un début de déconfinement et de nouvelles mesures :

- ▶ Le public pouvait se rendre en mairie, à condition d'avoir pris rendez-vous au préalable ;
- ▶ La bibliothèque a ouvert ses portes avec un service « drive » ;

L'équipe municipale n'a pas souhaité autoriser la location du foyer. Par contre les tables et bancs peuvent être empruntés sous certaines conditions :

- ▶ le week-end : du vendredi au lundi matin ;
- ▶ Réservation quelques jours avant ;
- ▶ Les usagers devront venir chercher le mobilier avec leur véhicule et ne devront pas solliciter l'aide d'un agent communal pour le transport du matériel ;
- ▶ Les tables et bancs seront prêtés le vendredi et devront être restitués le lundi matin impérativement afin qu'ils puissent être mis « en quarantaine » du lundi au vendredi.

Les écoles devaient ouvrir. Après de nombreuses concertations et réunions, nous avons jugé le protocole trop complexe à mettre en place sur la commune. L'école est restée fermée.

Au fil des jours, les dernières préconisations évoluant, nous avons, en concertation avec les enseignantes, ouvert l'école le 8 juin. Ceci a nécessité de prévoir une entrée/sortie par classe, des toilettes pour chaque classe, le retrait d'un bureau sur deux dans les classes, le marquage des emplacements et enfin le traçage des espaces de jeux dans la cour. 10 à 12 élèves par classe pouvaient être accueillis.

Progressivement, la vie reprend ses droits, même si la vie d'avant n'est pas tout à fait pour tout de suite. Sachons rester vigilants pour se préserver et préserver les autres. N'oublions pas les gestes barrières.

COVID-19

### FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver  
très régulièrement  
les mains



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter



Saluer sans se serrer  
la main, éviter  
les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONA.FR



0 800 130 000

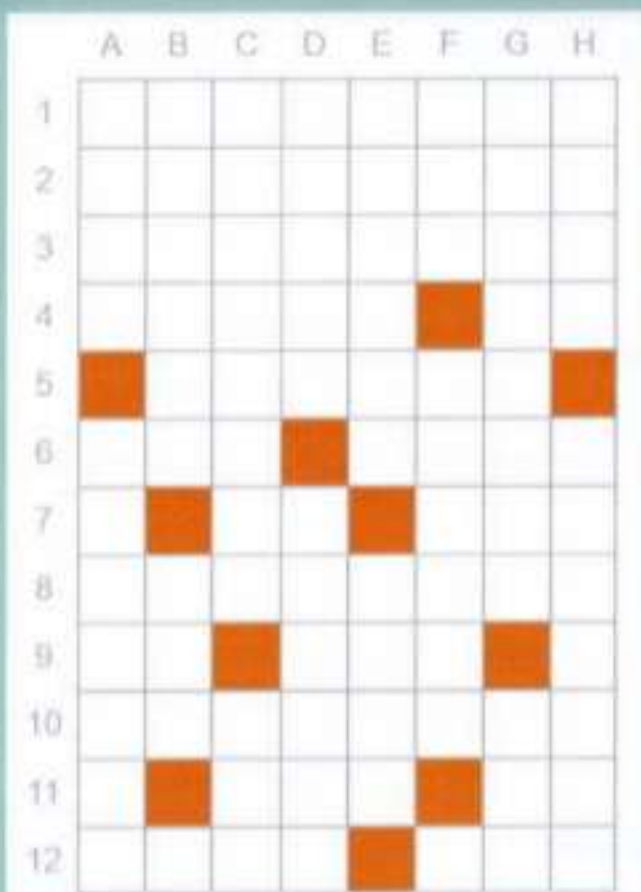
SAUF COÛT

horizontal

1. Vieille avarice.
2. Il met la rue en ébullition.
3. Déformations.
4. Rendre moins austère. C'est-à-dire en raccourci.
5. Faciles à résoudre.
6. Est mise à la porte. Triolet en littérature.
7. Registre du commerce. Base de l'indice Nikkei.
8. Homme qui fait des victimes.
9. Mot d'enfant trop gâté. Pousse un cri bestial.
10. Il ne demande qu'à être exploité.
11. Caractère étranger. Axe sur une rose.
12. Artères. Règles de traçage.

vertical

- A. Latone des Romains. Passer du dollar à l'euro.
- B. Sans foi ni loi. Espèce de singe américain.
- C. Ils sont loin des premiers. Figure politique alsacienne.
- D. Artifices de Sioux. Grandes tortues marines.
- E. Qui a subi des tractions. Éparilla des graines.
- F. Ville d'Amérique latine. Palais présidentiel (l').
- G. Cours de Sibérie. Il prit le commandement de l'arche...
- H. Parier de la haute Écosse. Écris des remarques.



					6		3	
6	3	2	9		7		4	5
	9				3			1
				4		1	8	2
	5	8				7	6	
2	7	1		8				
3			1					9
7	2		5		8	4	1	3
	8		3					



LA BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le Relais Emploi / Point Information Jeunesse, afin de toucher davantage de jeunes et de les accompagner le plus tôt possible vers un projet professionnel ou un parcours de formation adapté, propose une bourse au permis de 200 Euros .

La bourse est versée après obtention du code et la réalisation d'une action citoyenne ou humanitaire d'une durée de 35 heures.

Le Syndicat Mixte octroie un maximum de 20 bourses par an.

Contact et renseignements (par le jeune et non par le parent) : Relais emploi – Isabelle PAYEN – 06.12.53.13.61 ou permanences.

Le réseau Tango s'agrandit et assure dorénavant les services de transport en commun dans le secteur de Leins Gardonnenque. En complément de l'offre TER existante, TANGO propose 5 lignes et 1 ligne (62) à vocation scolaire et le maintien de la ligne 112 de LIO pour desservir la ville de Nîmes. TANGO propose également des titres de transport adaptés à vos besoins (consultables sur le site internet : [www.tangobus.fr](http://www.tangobus.fr)).

**Abonnement « regroupement pédagogique » :**  
Cet abonnement est valable en période scolaire, soit du 1er septembre 2020 au 6 juillet 2021. Il est de 70 €.

Ce tarif est valable uniquement pour les enfants scolarisés en primaire dans l'établissement de secteur et dans une école des communes suivantes : Domes-sargues, Fons, Gajan, La Rouvière, Mauressargues, Montagnac, Montignargues, Moulézan, Saint-Bauzély.

**Où déposer le dossier d'inscription ?** - Une fois le dossier complété, au plus tard le 7 août 2020, les parents pourront, soit le déposer à la Mairie de leur commune avec le règlement par chèque libellé à l'ordre de « Transdev Nîmes Mobilité », soit l'envoyer par courrier au Service Clientèle Tango, 388 avenue Robert Bompard, 30020 NIMES cedex 1.

Pour bénéficier d'un Pas étude ou d'un abonnement de notre gamme tarifaire :

- la personne ou l'enfant (collège, lycée) qui possède déjà une carte distribuée par LIO ou TANGO conservera sa carte et remplira le formulaire « demande CARTE BANG » pour souscrire à l'abonnement 2020/2021. Ce document une fois rempli, sera envoyé par courrier au Service Clientèle Tango, 388 avenue Robert Bompard, 30020 NIMES cedex 1 ou transmis par mail « [contact@tangobus.fr](mailto:contact@tangobus.fr) ». L'abonnement sera ainsi chargé sur la carte, dès la rentrée scolaire, lors de la validation dans le car.

- la personne ou l'enfant qui ne possède pas de carte BANG, remplira le formulaire d'inscription disponible dans les mairies, boutique TANGO ou téléchargeable sur [tangobus.fr](http://tangobus.fr), joindra la photo et la copie de la pièce d'identité du futur abonné. La carte de l'abonné sera alors adressée à son domicile. Le client pourra ainsi télécharger l'abonnement sur la

E. Boutique ou en agence.

Si le client fait un chèque du montant de l'abonnement et l'envoie par voie postale au service clientèle Tango, 388 av. Robert Bompard, 30020 NIMES cedex 1, nous pourrions lui envoyer la carte, chargée, à domicile.

Les astuces :

- A partir du second enfant, l'abonnement Pass Etudes est à moitié prix.
- TER+BUS : la KARTATOO, disponible auprès de la SNCF, permet de se déplacer en train et d'utiliser l'intégralité du réseau tango.
- Tous les abonnements Tango permettent de voyager librement et en illimité sur tout le réseau TANGO.
- L'E-Boutique, [www.tangobus.fr](http://www.tangobus.fr), est disponible pour tous les rechargements et achats de titres de transport.
- Le M'Ticket Tango, téléchargeable depuis les smartphones, permet d'acheter un titre de transport occasionnel (1,2 ou 5 voyages) en dématérialisé.
- Nous suivre sur les réseaux sociaux (facebook et twitter) permet d'être informé en temps réel.

**ABONNEMENT**

**Je choisis mon abonnement**

**PASS LIBERTÉ**

Abonnement tout public, permettant de circuler de manière flexible au premier ou dernier jour du mois en cours.

10€ / mois - 10€ / semaine - 10€ / jour

**PASS ETUDES**

Moins de 18 ans et à titre personnel, scolaire, collège ou lycée ou sans statut de lycéen de 16 à 30 ans, cet abonnement permet de circuler de manière flexible le premier ou dernier jour du mois en cours.

10€ / mois - 10€ / semaine - 10€ / jour

**Le tarif d'un billet de transport est de 1,20 € pour un voyage occasionnel et de 5,00 € pour un voyage dématérialisé. Les tarifs sont en vigueur à partir du 15 juillet 2020. Les tarifs sont en vigueur à partir du 15 juillet 2020. Les tarifs sont en vigueur à partir du 15 juillet 2020.**

**PASS SOLIDAIRE**

Cet abonnement permet de circuler de manière flexible de 15h à 19h, tous les jours, jusqu'à 19h.

- accessible à tous les usagers titulaires d'un titre de transport
- à destination des personnes âgées de plus de 65 ans
- à destination des personnes âgées de plus de 65 ans
- à destination des personnes âgées de plus de 65 ans

**PASS SALARIÉ**

Moins de 18 ans et à titre personnel, scolaire, collège ou lycée ou sans statut de lycéen de 16 à 30 ans, cet abonnement permet de circuler de manière flexible le premier ou dernier jour du mois en cours.

10€ / mois - 10€ / semaine - 10€ / jour

**PASS BANG**

Abonnement permettant de voyager librement, de 15h à 19h, tous les jours, jusqu'à 19h.

10€ / mois - 10€ / semaine - 10€ / jour

10€ / mois - 10€ / semaine - 10€ / jour

**CRÉATION DE LA CARTE**

**Je prépare les justificatifs suivants**

**Pour passer les abonnements**

- La formation d'abonnement complet et signé devra être à la condition de remplir le dossier.

- Une photo récente d'identité (copie ou original) de couleur.

- Une photo récente d'identité en format JPEG, formaté pour être compatible avec le logiciel de traitement d'image.

- Un titre de transport valide à l'usage d'un seul compte bancaire d'usage personnel, sans aucune restriction de débit, et sans aucune restriction de débit, et sans aucune restriction de débit.

- Le justificatif de domicile (dans le cas d'un abonnement Pass Études pour les personnes âgées de plus de 65 ans).

- La liste de famille pour les familles nombreuses à l'abonnement Pass Études pour les personnes âgées de plus de 65 ans.

**À compléter pour les Pass Solaires**

- Une attestation d'attribution de la carte d'un abonnement Pass Solaire.

**À compléter pour les Pass Solidaires**

- Une attestation d'attribution de la carte d'un abonnement Pass Solaire.

- Une attestation d'attribution de la carte d'un abonnement Pass Solaire.

- Une attestation d'attribution de la carte d'un abonnement Pass Solaire.

- Une attestation d'attribution de la carte d'un abonnement Pass Solaire.

- Une attestation d'attribution de la carte d'un abonnement Pass Solaire.

- Une attestation d'attribution de la carte d'un abonnement Pass Solaire.

**Où recharger les abonnements ?**

- Sur la boutique en ligne Tango, contactez-nous sur [www.tangobus.fr](http://www.tangobus.fr)
- À la boutique en transport TANGO, 15, rue d'Alsace à Nîmes Cedex 1101
- Sur les distributeurs de titres de transport, 15, rue d'Alsace à Nîmes Cedex 1101
- Chez les distributeurs de titres de transport, 15, rue d'Alsace à Nîmes Cedex 1101
- Sur les bureaux d'abonnements de Tango

**PASSEPORT ETE**

La Commune de Saint-Bauzély a renouvelé son adhésion à l'opération « passeport été » destinée aux jeunes de 13 à 23 ans permettant, sous réserve de l'acquisition d'un chéquier loisirs au prix de 26,50 €, de bénéficier d'activités soit à prix réduit, soit gratuitement pour la période du 15 juillet 2020 au 30 octobre 2020 (restaurant, cinéma, bowling, laser game, karting, accro-branche, ...)

Il est prévu que la vente des passeports été commence le 15 juillet 2020.

Vous voudrez bien nous indiquer soit par mail, avant le 10 juillet si vous êtes intéressés par le dispositif afin que nous vous réservions un ou plusieurs passeports (selon le nombre de jeunes domiciliés au foyer âgés entre 13 et 23 ans), 1 chéquier par personne et par an.

Dès réception des passeports été, une convocation vous sera remise afin que vous puissiez les retirer dans un délai de 7 jours.

Passé ce délai, les passeports réservés et non retirés seront proposés à d'autres personnes intéressées.



## LUDOTHEQUE :

« Nous vous proposons (en plus de permanence) un nouveau rendez-vous hebdomadaire, sous forme de courriel pour vous transmettre du contenu en ligne ; à lire, à voir, à télécharger ; autour de la thématique du jeu.

5 catégories différentes (qui parlent presque d'elle-même) :

#RoulotteCasseTête => un jeu sous forme d'énigme, de casse tête...

#RoulotteInfoLudique => une information liée au domaine du jeu, du jouet, des ludothèques...

#RoulotteJeuDécouvre => une présentation d'un jeu du stock de la ludo (une fiche de présentation, une critique publiée sur un blog, une vidéo explicative...)

#RoulottePnP => un jeu en « print'n'play », c'est-à-dire un jeu mis à disposition par les auteur(s)/éditeur(s) sous forme de fichier à télécharger et imprimer.

#RoulotteDiY => la catégorie « Do it yourself », faites le vous-mêmes, orienté jeux évidemment ! avec des idées de fabrication de jeux à faire chez soi.

## CENTRE DE LOISIRS :

« Lundi 29 juin à partir de 8h30 nous ouvrons inscriptions et réservations pour TOUTE l'année scolaire 2020-2021!

Vous souhaitez inscrire votre enfant en terre de loisirs ? Voici comment faire :

En utilisant le portail famille <https://portail7.aiga.fr/index.php?client=07326> (pensant à bien cocher les mercredis que vous souhaitez réserver)

Ou bien en nous envoyant le dossier complet-incluant le paiement au secrétariat au Pôle enfance jeunesse. (Dans tous les cas celui-ci devra être transmis avant la rentrée)

N'oubliez pas que les licornes d'aujourd'hui sont les pandas volants de demain, ainsi si vos enfants passent au cp à la rentrée il faudra penser à les inscrire chez les élémentaires.

Enfin nous vous rappelons que Terre de Loisirs compte seulement 96 places et vous conseillons vivement de procéder à vos réservations dès que possible. »



## L'ETE A L'ESPACE JEUNES

### INFORMATIONS

#### INSCRIPTIONS SÉJOURS

Samedi 27 juin à partir de 10h00

À l'Espace Jeunes,

4 rue Diderot St Génès de Malgoirès

Renseignements au : 06.34.52.40.91

[leinsgardonnenque@francas30.org](mailto:leinsgardonnenque@francas30.org)

Les mesures sanitaires seront appliquées : distanciation physique, mise à disposition du gel hydroalcoolique à l'entrée.

Merci de vous équiper d'un masque.

Votre inscription sera enregistrée seulement par le responsable, dans les locaux de l'Espace Jeunes de Leins Gardonnenque.

Pour que celle-ci soit validée, joindre obligatoirement un acompte d'un montant égal à 30 % de la totalité du prix du séjour choisi. Le solde doit être réglé, au plus tard et sans rappel de notre part, un mois avant le début du séjour. Si vous réservez moins d'un mois avant le début du séjour, joignez le paiement total du séjour. Les Francas du Gard acceptent les moyens de paiement suivants : chèque bancaire, chèque vacances et espèces.

### PROGRAMME DES ANIMATIONS

Séjour « Péniche » Du 6 au 10 juillet (8 places)

180 à 200 €

Sur le Canal du Midi, nous découvrons la vie en péniche. Nous serons accueillis par le capitaine du lagon et son matelot qui, tous les matins, nous fera découvrir la navigation. Les après-midi seront consacrées aux activités. À chaque escale de notre voyage, au fil de l'eau.

Au programme : balade à vélo, grand jeu, découverte des villes qui bordent le canal, far niente et virées à bord d'une péniche sur le Canal du Midi.

Séjour « Labo Numérique » Du 20 au 24 juillet (6 places)

180 à 200 €

Conseillé aux 10 - 13 ans, ce séjour au cœur des Cévennes sur le gîte de l'Amorin en pension complète te permettra de découvrir de nombreuses activités autour du numérique comme le pilotage de drone, la conduite de voitures téléguidées, la réalisation d'expériences scientifiques et techniques, la découverte d'une escape game numérique et la sensibilisation à l'information avec un grand jeu sur les Fake news.

Séjour « Tous à la plage en Roussillon » Du 27 au 31 juillet (conseillé aux 11-14 ans)

(12 places)

140 à 180 €

Au camping du Roussillon à Salès le Château : baignades, plage, far niente et amusements, seront au rendez-vous. Activités nautiques et découverte du bord de mer des catalans.

Séjour « Roussillon » Du 3 au 7 août (conseillé aux 14-17 ans) (15 places)

140 à 180 €

Consacré au plus de 14 ans, le séjour te permettra de découvrir la région catalane dans un camping de bord de mer. La participation et le programme seront élaborés avec les jeunes, pour les responsables et leur permettra de vivre pleinement leur séjour.

## BLOC-NOTES

### MAIRIE

1 place de la mairie  
tél : 04 66 81 61 54  
fax : 04 66 81 72 77  
mail : [mairie-stbauzely@wanadoo.fr](mailto:mairie-stbauzely@wanadoo.fr)



### ACCUEIL DU PUBLIC

Horaires d'été  
du lundi 24 juin au vendredi 04 septembre (inclus)  
MARDI, MERCREDI, JEUDI  
ouverture de 10H30 à 12h30  
sauf le mercredi 15 juillet fermeture  
Horaires d'hiver  
lundi, mardi 15h à 18h  
mercredi 10h à 13h  
jeudi, vendredi 16h à 19h

### NUMEROS UTILES

SAMU : 15  
POMPIERS : 18  
GENDARMERIE : 17 ou 04 66 81 10 33  
POLICE : 06 72 36 91 32  
EAU de NIMES : 09 69 36 61 02  
EDF : 0810 333 030  
GDF : 06 01 00 35 03 - 04 66 23 21 55  
N° DE LA FOURRIERE D'UZES  
04 66 72 82 86 OU 06 83 81 62 08

### SITE INTERNET



Pensez à vous connecter  
pour rester informés. Le site est  
mis à jour régulièrement.  
<http://www.mairiesaintbauzely.fr>

### COMMERCES AMBULANTS

Boulangier : distributeur 24h/24  
Boucherie chevaline : le jeudi à 9h30

### CORRESPONDANT MIDI LIBRE

Fabienne DRACIUS  
N° tel 06 03 46 83 42  
[fabienne.dracius68@orange.fr](mailto:fabienne.dracius68@orange.fr)

### Communauté d'agglomération Nîmes Métropole



3 Rue du Colisée  
30947 Nîmes cedex 9  
04.66.02.55.55  
[www.nimes-metropole.fr](http://www.nimes-metropole.fr)

### SYNDICAT MIXTE LEINS GARDONNENQUE



4 rue Diderot - 30190 St Geniès de Malgoires  
tél : 04 66 63 00 80 - fax : 04 66 63 94 79  
mail : [contact@leinsgardonnenque.fr](mailto:contact@leinsgardonnenque.fr)

### BIBLIOTHEQUE

tél : 04 66 81 97 81  
horaires d'ouverture  
lundi et jeudi : 17h-18 h  
mardi et vendredi : 17h-18h30  
fermée pendant les vacances scolaires  
[bibliothequesaint-bauzely@gmail.com](mailto:bibliothequesaint-bauzely@gmail.com)

### ETAT CIVIL 1<sup>er</sup> semestre 2020

#### DÉCÈS

**Loriane Portalès** 17 Avril 2020, une belle journée printanière s'annonce brutalement assombrie par une terrible nouvelle qui nous parvient, notre collègue conseillère municipale Line Portalès vient de perdre son rayon de soleil. Loriane nous a quittés.

Loriane c'est la tchatte, le sourire, la vie ! C'est l'image que nous garderons. Une jeune femme épanouie, volubile et pleine de vie. Ces douloureux moments ravivent dans nos pensées le souvenir de nos jeunes et moins jeunes concitoyens partis prématurément.

**Fernande DIDES** le 22/06/2020 à Fons

### COMMERCES

#### DOMAINE DES LOUBATIERES

Christel et Delphine GUIRAUD, propriétaires récoltants,  
Ouverture du caveau  
mardi : 10h-12h - 15h30-19h  
samedi : 10h-12h  
tél : 06 11 02 22 08  
**DUC SA** Magasin de détail : 04.66.81.88.39

## BLOC-NOTES

### ECOLE MATERNELLES

Fons : 04 66 63 19 53  
St Mamert : 04 66 81 19 54

### CANTINES

St Bauzély : 04 66 63 17 65  
Fons : 04 66 63 25 71  
Gajan : 04 66 63 26 55

### SERVICE SOCIAL

Les assistantes sociales du secteur dont dépend notre commune sont Mme CAROL, Mme CAMBE, elles peuvent vous recevoir sur rendez-vous.

Centre Médico- social  
Rue diderot  
ST GENIES DE MALGLOIRES

### ECOLE PRIMAIRES

Saint Bauzély : 04 66 81 75 12  
Fons : 04 66 81 12 48  
Gajan : 04 66 63 21 51

### CENTRE JEUNESSE

Centre de loisirs 3-12 ans  
Association temps libre  
04 66 63 14 36 (Accueil)

### ASSISTANTES MATERNELLES

Mme GARCIA Françoise - 302 ch. des bennes -  
06 11 32 16 76  
Mme LAHAËYE Béatrice - rue des écoles - 06 08 64 58 32  
Mme OSTALIER Mélanie - ch. de la pègue - 04 66 37 27 48  
Mme BRON Fabiola - 117 ch. des bennes -  
06.41.52.31.66 / 04 66 01 32 51  
Sarah Fontes, votre animatrice Ram vous accueille lors de ses temps de permanence les lundis de 17h à 20h30 et les mardis de 13h30 à 17h ou sur rendez-vous en téléphonant au 07 66 27 93 00 / [ram@temps-libre.org](mailto:ram@temps-libre.org).

### CONCILIEUR DE JUSTICE

Conciliateur de justice  
Les permanences les 2ème mercredi de chaque mois de 9h à 12h à la maison Dumond.  
Pour mémoire, le conciliateur est un auxiliaire de justice assermenté chargé de trouver une solution amiable dans les litiges suivants :

- Relations entre bailleurs et locataires
- consommation
- copropriétés
- entre les commerçants
- entre les personnes
- troubles de voisinage
- relation salariés employeurs avant toute démarche prud'homale

La conciliation est obligatoire dans les litiges de moins de 4000 € et est entièrement gratuite. Contact par mail: [patrick.singer@conciliateurdejustice.fr](mailto:patrick.singer@conciliateurdejustice.fr)

### ORDURES MENAGERES

#### PASSAGES:

mardi et samedi : ordures ménagères; jeudi : tri sélectif.  
Pas de ramassage le 14 juillet et le 15 août non reportés.  
Coordonnateur gestion des déchets  
n°tel unique 04 66 02 54 54  
mail: [dctdm@nimes-metropole.fr](mailto:dctdm@nimes-metropole.fr)  
pour toutes démarches en ligne [www.nimesmetropole.fr](http://www.nimesmetropole.fr)  
Veillez à ne pas laisser les containers dans la rue en dehors des jours de passage.

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS

#### Le planning de collecte des encombrants pour le 2nd semestre 2020.

Les demandes doivent être effectuées auprès du service relations Usagers de la Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets Ménagers vous trouverez le formulaire 2020 en mairie, sur le site de Nîmes Métropole. Vous pouvez également l'imprimer sur le site de la commune [www.mairiesaintbauzely.fr](http://www.mairiesaintbauzely.fr)

La collecte a lieu le 3<sup>e</sup> jeudi du mois :

- |                    |                     |                      |
|--------------------|---------------------|----------------------|
| - jeudi 23 juillet | - jeudi 20 août     | - jeudi 17 septembre |
| - jeudi 22 octobre | - jeudi 19 novembre | - jeudi 17 décembre  |

### DECHETTERIE

Votre déchetterie de rattachement se trouve à LA ROUVIERE  
jours et horaires d'ouverture :  
- du lundi au samedi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30  
- fermeture : dimanche et jours fériés  
Carte d'accès pour les particuliers :  
le formulaire est disponible en mairie,  
ou en téléchargement sur le site de Nîmes métropole.

### MEDECINS

**St Mamert**  
Dr Marmillot : 04 66 81 19 18  
Dr Semler : 04 66 81 10 14  
Dr Volkmann : 04 66 81 14 12  
**St Genès**  
SCM de l'avenir : 04 66 68 10 10  
Dr Lecamp : 04 66 63 90 34

## INFO

Si vous souhaitez recevoir par mail les informations communales et intercommunales, veuillez nous communiquer votre adresse mail.

Rappel adresse mairie :

[mairie-stbauzely@wanadoo.fr](mailto:mairie-stbauzely@wanadoo.fr)

## IMPORTANT

Tous les mails envoyés par la mairie fournissent simplement des informations d'ordre général. En aucun cas le secrétariat de mairie vous demandera de lui communiquer par mail des infos personnelles. **Soyez vigilants**, veillez à ne surtout pas répondre à des mails provenant de la mairie, vous demandant des renseignements confidentiels

## TARIF CONCESSION CIMETIERE

Simple sur 30 ans (3m x 1m) 300 euros 2 personnes  
Double sur 30 ans (3m x 2m) 600 euros 4 personnes

## MATERIEL COMMUNAL

Pour les réservations de tables et de bancs: n'oubliez pas, surtout l'été, de les retenir bien à l'avance afin d'être sûr de pouvoir les emprunter lorsque vous en aurez besoin.

## LOCATION DU MATERIEL DU SYNDICAT MIXTE

Contactez le syndicat Leins Gardonnenque à Saint Geniès

## LOCATION FOYER

	HALL	GRANDE SALLE
Particuliers domiciliés au village	100€/jour caution 750€	275€/jour caution 750€
particuliers hors village	500€/jour caution 1200€	1200€/jour caution 1200€
associations communales à but lucratif	40€/jour caution 750€	100€/jour caution 750€
associations communales à but non lucratif	gratuit caution 750€	gratuit caution 750€

## CNI / PASSEPORT

Pour la délivrance des cartes d'identité et passeports voici les horaires de la mairie de la Calmette :

lundi , mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12 h mercredi :  
8h - 9h uniquement sur RDV au 04 66 81 86 71

## Le Relais Emploi du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque

est itinérant et destiné aux habitants des communes de Sauzet, Mauressargues, Saint

Geniès de Malgoirès, Montignargues, Moulézan, Montagnac, Saint Bauzély, Fons, Gajan, St Mamert du Gard. Gratuit et sans rendez vous. L'animatrice vous soutient et vous permet de trouver un emploi ou une formation.



Renseignements  
Isabelle Payen

04 66 03 13 75 / 06 12 53 33 03  
[relaisemploi@leinsgardonnenque.fr](mailto:relaisemploi@leinsgardonnenque.fr)

LUNDI en MARS : MOULEZAN  
LUNDI en AVRIL : SAUZET  
MARDI / MERCREDI : ST GENIES  
JEUDI / VENDREDI : ST MAMERT

Le Relais Emploi est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et les lundis et mardis de 13h à 17h.

Sa permanence est itinérante.

## URBANISME

Le service urbanisme fait partie des missions reprises par le Syndicat Mixte Leins Gardonnenque. Cette mission du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque est destinée aux habitants, architectes, géomètres, bureaux d'études, lotisseurs qui ont un projet d'aménagement sur les 11 communes du syndicat. Avec ou sans rendez-vous l'instructrice droit des sols vous aide et vous conseille dans la réalisation de votre projet. Ce dernier peut concerner : Des travaux, une construction une démolition, un lotissement, l'ouverture d'un établissement recevant du public...

Renseignements

Syndicat Mixte Leins Gardonnenque

Service Urbanisme

4 rue Diderot 30190

ST GENIES DE MALGOIRES

Estelle Richard

04 66 63 13 81

[urbanisme@leinsgardonnenque.fr](mailto:urbanisme@leinsgardonnenque.fr)



Depuis maintenant trois ans, la commune de Saint-Bauzély a la chance d'accueillir M. Louis MARECHAL-KASZOWSKI et son troupeau de 400 brebis. Certains ont également pu le croiser sur les communes de FONS, GAJAN, MONTIGNARGUES et la CALMETTE... sa bergerie se situant sur Montignargues. Il est présent sur ces sites jusqu'au premier juillet, puis part en estive en Isère et ramène son troupeau le premier octobre. L'estive est très pratiquée par les éleveurs de nos régions. En effet, les étés y étant très chauds, la végétation se raréfie et sèche. Les troupeaux sont donc déplacés dans les pâturages en montagne où le climat est plus clément et apporte une ressource alimentaire de qualité.

Le mode de conduite de son troupeau est dit « extensif ». C'est-à-dire que ses brebis restent la plupart du temps à l'extérieur de la bergerie (300 jours par an). Il produit de la viande, qu'il vend directement aux restaurateurs mais aussi aux habitants à domicile. Il vend également sa laine à des négociants. La laine est ensuite transformée pour réaliser des textiles ou encore pour confectionner des matelas...

Le pastoralisme est un réel atout pour la commune car la présence du troupeau empêche tout d'abord la garrigue de se refermer. Ceci limite ainsi les risques d'incendies, très dévastateurs sous notre climat. Il participe également à la biodiversité. Car dans ces zones pâturées, de nombreuses espèces viennent s'installer : orchidées, petits oiseaux, lapins... Le troupeau entretient aussi les terres agricoles ce qui permet ensuite à l'agriculteur concerné d'utiliser moins de produits pour désherber et pour fertiliser le sol (fumier). Il façonne également le paysage grâce à l'alternance de garrigues ouvertes et forêts. Et enfin, la présence de cette activité, permet la réinsertion d'une activité économique au sein de la commune et la possibilité pour les habitants de se fournir en circuit court auprès d'un producteur local.



### ZOOM sur les patous

Le patou est un chien de garde utilisé par les bergers en estive pour se défendre contre les attaques de loup. A la descente de l'estive, ces chiens restent avec le troupeau et continuent de le défendre essentiellement contre les vols. M. Louis MARECHAL-KASZOWSKI en détient 7. Ils ne sont normalement pas agressifs mais des règles simples permettront d'assurer la sécurité de tous :



- Dans la mesure du possible contournez le troupeau,
- Ne pas entrer dans les clôtures et ne pas caresser les patous,
- En vélo, descendre de vélo et marcher à côté le temps du passage à proximité du troupeau,
- Ne pas regarder les chiens dans les yeux,
- Ne pas crier,
- Ne pas faire de gestes brusques,
- Tenez votre chien en laisse.

Si malgré cela le chien s'approche de vous, arrêtez-vous le temps qu'il vous identifie, restez calme, ne le caresser pas et ne le menacez pas.

Coordonnées du berger : 06-19-65-17-79.

### LA RECETTE

#### Recette de sirop de coquelicot

Ingrédients : 500 g de Fleurs de coquelicot  
500 g de sucre.

Temps Total : Environ 30 min

Préparation : 20 min

Cuisson : 10 min

1. Cueillez 500 g de fleurs de coquelicot,
2. Les faire macérer dans une cocotte avec ½ litre d'eau bouillante pendant 24 h,
3. Porter ensuite à ébullition et filtrer en pressant les feuilles,
4. Dissoudre 500 g de sucre dans 125 cl d'eau,
5. Rajouter à la préparation filtrée et porter à ébullition jusqu'à 105 °C environ,
6. Laisser refroidir et mettre en bouteille de verre,
7. Ce sirop sera à consommer rapidement s'il est ouvert.



## COMITE DES FETES



C'est avec regret que le comité des fêtes de Saint-Bauzély annule sa fête votive de JUILLET, car la situation sanitaire et l'arrêté préfectoral les y contraint.

Nous espérons néanmoins pouvoir honorer la journée taurine de SEPTEMBRE « Le Revivre » avec peut-être un évènement différent de ceux précédemment organisés.

Passez de bonnes vacances.



## KRAV-MAGA

Une section de Self défense KRAV-MAGA à Saint Bauzély dès le mois de septembre 2020 !

Cette méthode qui attire de plus en plus d'adeptes en France, compte aujourd'hui 20 000 adhérents au sein de la Fédération Française FFK, seule délégataire reconnue d'État. De 8 à 108 ans vous pourrez faire du sport en apprenant à vous défendre dès votre retour de vacances à Saint-Bauzély, grâce à l'ouverture de cette nouvelle école qui proposera ses cours les lundi, mercredi et jeudi soir à la grande salle polyvalente de la mairie de Saint Bauzély, prêtée gratuitement à cette occasion.

Le KRAV-MAGA est la méthode de self défense de l'armée israélienne, connue et reconnue pour sa simplicité et son efficacité face aux agressions à mains nues ou armées. C'est aussi une discipline où l'on apprend à combattre en pieds poings mais aussi au sol. Un sport complet liant l'utile à l'agréable.

Une section adulte et enfant va débiter avec un tarif exceptionnel du débutant au confirmé.



L'enseignement sera dispensé sous la direction de David RIGAIL, professeur diplômé d'État CN 4ème DAN et de Johann LOPEZ CN 1er DAN qui vont vous faire transpirer dans la bonne humeur. Les inscriptions ont déjà commencé, alors ne perdez pas de temps. Renseignements au 06.86.60.71.17 ou au 06.11.45.16.36. Essai gratuit.

## ASSOCIATION SPORTIVE DES LEINS



L'annonce officielle de l'arrêt des activités des clubs et des compétitions dès le 13 mars dernier a été un coup dur pour nous tous et particulièrement pour nos 85 licenciés qui n'ont pu poursuivre les efforts entrepris depuis septembre.

Durant cette année 2019-2020, l'Association Sportive des Leins a engagé au travers du district Gard Lozère, pas moins de 7 équipes, réparties dans 7 catégories différentes (U6-U7, U10-U11, U12-U13 et U18). Les enfants et adolescents sont issus de Saint-Bauzély et des villages avoisinant (Fons Outre Gardon, Gajan, Parignargues, Montignargues, Saint Mamert du Gard, La Calmette, Saint-Geniès-de Malgoirès, etc...).

Même si la crise sanitaire du COVID-19 a stoppé les championnats en mars, le bilan sportif est plus que positif. L'ensemble des équipes a porté haut les couleurs de l'AS LEINS sur les terrains du Gard. Pour les équipes engagées dans leurs championnats respectifs, les résultats ont été très encourageants.

En parallèle, l'AS LEINS est une association dynamique marquée par des moments importants pour la vie du club. Le 09 novembre s'est déroulé un loto qui a rencontré un franc succès grâce à un public venu nombreux et motivé composé des parents et proches des joueurs mais aussi des habitants des villages alentours. Ce loto contribue au financement des sorties de fin d'année pour l'ensemble des catégories.

Nous avons également organisé notre goûter de fin d'année dans la salle des fêtes de la mairie de Saint Bauzely. Cette manifestation conviviale a rassemblé les joueurs et les dirigeants du club. Toutes les catégories étaient représentées. Les enfants sont repartis avec des assortiments de friandises.

Malheureusement, nous avons dû annuler à contre cœur notre tournoi annuel qui accueille 400 enfants (40 équipes en deux jours). Ce tournoi est pourtant essentiel pour financer une partie de la saison mais aussi il permet de mettre en valeur notre club auprès des instances du football amateur.

Cette année 2019-20 est aussi marquée par la réfection complète de notre terrain par la municipalité de Saint-Bauzély. Le projet prévoit également la reprise des drains, de l'arrosage et le remplacement de la pompe du forage. A terme, nous bénéficierons d'une pelouse neuve, conforme à une installation sportive digne de ce nom. Le planning initial devait nous permettre de rejouer sur la nouvelle pelouse dès le mois de septembre prochain.

Cependant, la crise sanitaire a décalé de 10 mois, l'utilisation du terrain. Nous devons donc pour la saison prochaine jouer à nouveau sur les terrains que les communes avoisinantes ont mis à notre disposition. Nous les remercions d'avance pour leurs autorisations. Nous remercions également les communes de Saint Mamert, Sauzet et Sainte



Anastasie pour leur soutien.

Les membres du bureau tiennent à remercier les dirigeants, les joueurs, les bénévoles et les parents qui ont participé toute l'année au fonctionnement des matchs et autres manifestations (plateaux, goûter de Noël, ...).

Nous tenons à remercier également les collectivités pour leur soutien notamment logistique (Saint-Bauzély, Fons, Saint-Mamert, Parignargues). Plus particulièrement, nous remercions la commune de Saint Bauzély pour les travaux de réfection de la pelouse du stade.

Pour la reprise de septembre, nous sommes toujours dépendants des conditions sanitaires. Mais, le club met tout en oeuvre pour accueillir les enfants dans des conditions conformes aux attentes transmises notamment par le district et la fédération française de football (FFF) pour faire face aux barrières sanitaires.

D'ores et déjà, toutes les personnes intéressées pour rejoindre l'A.S. Leins sont les bienvenues. Nous recrutons des enfants nés entre 2002 et 2014, ainsi que des dirigeant(e)s ayant la possibilité de donner de leur temps afin de partager leur passion au sein de l'ASL.

Vous pouvez nous contacter : Soit par téléphone au : 06-26-74-44-10 ou 06-49-00-14-92.

Soit par mail : [590256@languedocroussillonfoot.fr](mailto:590256@languedocroussillonfoot.fr)

Site internet de l'AS Leins : <http://asleins.footeo.com>

## LES POTOROZES

Les Potorozes ne sont pas seulement une équipe de foot de vétérans, c'est aussi et surtout, un collectif, une camaraderie et une association unis et liés par la passion du foot certes, mais également par l'amitié et la forte envie de mener à bien des projets pour le village en s'investissant et en participant à des actions bien ciblées lors d'événements annuels et ponctuels. La saison reprend bientôt avec les mêmes motivations, pour avancer tous ensemble, sans oublier de se retrouver en fin de match pour partager des discussions, des sourires et bien sur le repas et le verre qui va sceller tout ça. Nous tenons à remercier Guillaume, (le président) qui nous quitte pour voguer vers un nouvel horizon de bonheur avec sa famille. Plein de bonnes choses pour lui....



## Tout est bon et beau dans le coquelicot

Qui n'a jamais vu cette fleur sauvage délicate se balancer au grès du vent ou encore ces champs couverts de rouge qui se détachent de ci, de- là dans les plaines agricoles ? Mais en fait, qui sait réellement ce qu'est le coquelicot et tous les secrets qu'il renferme ?

Le coquelicot ou *Papaver rhéas* est une plante très commune dans tout le bassin méditerranéen. Son nom vient du mot « coquerico » qui désigne le coq, en rapport avec la couleur de sa crête.

Elle est facilement reconnaissable grâce à ses pétales d'un rouge profond, teintés de noir à leur base et à sa tige velue de 50 à 80 cm qui contient un suc laiteux. On la rencontre le plus souvent sur les sols qui ont été travaillés et remués. On parle de plante « messicole » car elles prospèrent dans des milieux naturellement ou mécaniquement perturbés comme les champs de céréales. C'est une plante annuelle, c'est-à-dire qu'elle germe, produit sa tige, ses feuilles, ses fleurs, ses graines dans l'année en 2/3 mois puis meurt. Elle fleurit principalement au printemps et en été, entre avril et août mais il arrive qu'elle fleurisse une deuxième fois en automne, vers la fin du mois de septembre.

Outre son aspect esthétique, tout est bon dans le coquelicot ! En effet, c'est à la fois une plante comestible, médicinale et récréative ! Au niveau culinaire, les jeunes feuilles se dégustent soit crues en salade, soit cuites. Ses boutons floraux peuvent être préparés comme des câpres en conserve. A cet effet, on utilise du vinaigre que l'on sale et que l'on sucre. On verse ensuite cette préparation dans un bocal en verre directement sur les boutons floraux. On le laisse ensuite reposer de 2 à 3 semaines avant de les déguster. Les pétales peuvent régaler nos papilles. Ils se mangent directement crus en salade ou préparés en sirop ou en confiture (cf recette du sirop, page 17). Le sirop aurait d'ailleurs des vertus anti-âges ...

Enfin les graines du coquelicot peuvent être récoltées lorsque la capsule arrive à maturité. C'est-à-dire lorsqu'elle se teinte d'une couleur beige marron et qu'elle sèche. Les capsules pourront alors être tapotées afin d'en libérer les graines, soit au-dessus d'une salade ou sur des tartines pour l'apéro...

Quant à ses propriétés médicinales, on utilise ses pétales pour calmer les toux sèches et le stress (en sirop ou en infusion).

Enfin, les enfants pourront en faire des petites poupées délicates et éphémères (cf schémas ci-dessous). Pour chaque poupée, l'enfant aura besoin d'un bouton floral fermé (laisser un peu de tige au-dessus) et d'une capsule coupée à ras. Dans un premier temps le bouton floral sera ouvert délicatement afin de déplier les pétales recroquevillés dans le bouton. Attention de ne pas arracher les deux parties vertes autour. Elles formeront les bras.



Puis à l'aide d'un petit bâton, la capsule sera trouée afin de pouvoir y insérer la tige du bouton floral déplié ! C'est fini !

*Illustration Louca FABRE-DESMARET*

Avant de consommer une plante assurez-vous toujours de la bonne identification de celle-ci. Evitez également de cueillir les plantes en bord de route ou dans un fossé... Veillez à bien les rincer, voire même à les faire tremper dans du vinaigre.

Merci à l'école de Saint Bauzely pour la création d'une fresque de coquelicots (photos et projet : Claire RAYNAUD)



"Merci aux enfants de l'école de Saint Bauzely pour leur participation à l'illustration de cet article. L'école de coquelicots - Trésor collectif"



L	A	D	R	E	R	I	E
E	M	E	U	T	I	E	R
T	O	R	S	I	O	N	S
O	R	N	E	R			E
A	I	S	E	E	S		
C	L	E		E	L	S	A
H		R	C		Y	E	N
A	S	S	A	S	S	I	N
N	A		R	E	E		O
G	I	S	E	M	E	N	T
E		E	T	A		O	E
R	U	E	S		T	E	S

5	1	4	8	2	6	9	3	7
6	3	2	9	1	7	8	4	5
8	9	7	4	5	3	6	2	1
9	6	3	7	4	5	1	8	2
4	5	8	2	3	1	7	6	9
2	7	1	6	8	9	3	5	4
3	4	6	1	7	2	5	9	8
7	2	9	5	6	8	4	1	3
1	8	5	3	9	4	2	7	6

RENCONTRE AU DETOUR D'UN CHEMIN

Quelle ne fut pas la surprise pour Michel de découvrir, au milieu de sa terre de sainfoin, une petite tente. Surpris, il s'approcha et engagea la conversation avec l'intrus ... en fait, loin d'être un squatteur, notre agriculteur a fait connaissance d'un photographe à l'affût de la faune de notre département. Pour l'écho de St-Bau, il a accepté de présenter son activité.

Très sensible à la Nature depuis tout petit et fasciné par les instruments optiques permettant de l'observer mieux, je me suis spécialisé voici longtemps dans la prise de vues animalières.

Ma pratique consiste à me dissimuler sous des affûts de ma conception et d'attendre la venue des animaux à proximité ; selon le biotope et l'espèce recherchée je peux opérer assis directement au sol, être debout pour viser sur un perchoir, ou même partiellement immergé dans l'eau.

Après certainement bien plus de 6000 heures passées sous affût, j'ai pu observer et photographier environ 200 espèces d'oiseaux auxquelles s'ajoutent des mammifères, reptiles etc.

Ma particularité est d'utiliser principalement de très vieux objectifs au fonctionnement entièrement manuel avec lesquels j'ai ainsi le sentiment d'être un peu plus l'artisan de mes images, contrairement au matériel moderne qui assiste l'utilisateur avec de nombreux automatismes (notamment « l'autofocus ») ; la contre partie est que je suis limité à des sujets plutôt statiques...

Autre singularité, le poids incongru de ce que je transporte sur le terrain : couramment 35 kg entre le matériel de prise de vue et surtout ce qui me sert à me dissimuler de la faune, structure tubulaire solide, bâche, filets de camouflage, etc. !

Je suis donc très loin de la « chasse photographique » pratiquée par la majorité de ceux qui se déplacent appareil à la main tentant tant bien que mal de saisir les animaux avant qu'ils ne s'enfuient...

Mais que de merveilleuses scènes de vie sauvage j'ai pu observer, souvent à des distances étonnamment faibles ! Réconfort nécessaire à la pénibilité de ma façon de procéder...

Pourtant il faut savoir que la faune de France est nettement moins abondante que celle de bien des pays, notamment tropicaux, est surtout beaucoup plus craintive et, cela est très souvent évoqué par les médias, elle connaît une érosion dramatique et presque exponentielle...

Diminution effrayante que je peux constater d'année en année, et tout particulièrement depuis 2015, puisque je réalise toutes mes images dans le Gard, sauf quelques rares incursions dans les départements limitrophes, et souvent dans les plaines cultivées, milieu le plus impacté sans doute...

Cette baisse de la biodiversité se traduit par des séances d'affût de plus en plus fréquemment infructueuses, ne rendant que toujours plus assourdissant le "silence des Oiseaux" qui est en train de s'installer.

Alors si vous remarquez une étrange forme qui a poussé au milieu d'un champ, au bord d'une haie ou à la lisière d'un bois, n'ayez crainte, il s'agit de la cache d'un photographe naturaliste passionné habitant la région !

Et si vous possédez des terres, un jardin potager, une vieille grange ou mазet, ils sont peut être fréquentés par l'Alouette des champs, la Chouette chevêche, le Bruant ortolan, le Lézard ocellé, la Pie grièche méridionale... tous sont en voie de raréfaction voire d'extinction ; alors contactez-moi : en cas de succès je peux vous les faire découvrir en image et éventuellement vous offrir un tirage papier...

Gilbert Lacassin. téléphone : 06 33 98 75 38 courriel : g.lacassin@laposte.net



Ce Lézard d'Europe m'a photographié en mai sur la commune de CAJARI en avion un peu haut, donc quelques mois à son tour d'être au sol, mais il sera alors rétrogradé en Afrique... c'est en oiseaux. Photo : Gilbert LACASSIN.

## SOCIETE DE CHASSE CANTE PERDRIX

La saison terminée le compte rendu moral et financier a été énuméré en assemblée générale le 11 juin. 13 sociétaires étaient présents, 12 perdrix ont été lâchées en repeuplement, l'effectif lièvres et faisans semble suffisant. La taxe sur les dégâts de sanglier qui a été multipliée par 4 cette année a impacté lourdement le budget. Des aides vont être demandées pour parer à ce manque financier.

Couve Christophe rejoint le bureau en tant que secrétaire et un jeune chasseur de plus Garcia Bastien, qui après une année de chasse accompagnée, complète le bureau en tant que membre, bienvenue à lui.

L'aménagement du territoire nettoyage des « caraou » a été perturbé par le confinement et n'a pu être réalisé cette année. Malgré tout une douzaine de chasseurs a pu se retrouver samedi pour quelques petits travaux, une équipe a créé une garenne artificielle afin de réintroduire du lapin qui avec la maladie a subi de grosses pertes ces dernières années, les 2 autres équipes ont placé de nouveaux miradors pour la sécurité des battues. Les anciens miradors abîmés par le temps ont été démontés et évacués de manière à ne pas polluer la nature.

Merci à Michel pour le chargeur, Alex pour les saussices, la mairie pour le camion benne et à tous les acteurs de cette journée.



## SAINT BAUTONIC

Suite à la pandémie du covid 19 et la fermeture de la salle, les cours ont été suspendus depuis le début mars.

Les cours de gymnastique et de danse reprendront début septembre nous vous confirmerons les dates.

Nous appliquerons les règles sanitaires préconisées.

L'assemblée générale qui n'a pas pu se tenir est reportée début octobre.

L'association ST Bau Tonic souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents.

C'est avec grand plaisir qu'ils découvriront les cours de gym et de danse.

Nous contacter Anton Heva 06 98 67 89 94, Perez Francine 06 80 07 30 53 et Martigny Véronique 06 99 34 20 15.

Nous vous retrouverons avec plaisir début septembre pour une année conviviale et dynamique.

Le bureau souhaite la bienvenue à Mr le Maire, ainsi qu'à la nouvelle équipe municipale. Le bureau de ST Bau Tonic

## LE CLUB DES AINES "LA RAMADE"

Lors de l'assemblée générale du 22/01/20 le bureau a annoncé sa démission, le club a été mis en sommeil, par manque de renouvellement du bureau.

Paulette Bourgois

Je suis née le 14 novembre 1929, dans cette même maison, où je vis aujourd'hui encore, au 7 de la route de Fons à Saint-Bauzély. En me donnant la vie, ma mère faillit mourir d'une infection. Le docteur de famille qui n'arrivait pas à empêcher la propagation du virus se trouva démuni et fit appel à un médecin de Nîmes. Le pronostic vital de ma maman était engagé et cette nouvelle fut un si grand choc émotionnel pour ma grand-mère, que peu de temps après, elle tomba malade du foie, organe des sentiments...

Ma mère se sortit de ce mauvais pas, mais elle resta fragile toute sa vie. Les hivers la fragilisaient encore un peu plus et elle restait alitée pendant de longs mois. Ma mère était une protestante "combattante", une sorte de Marie Durand... Mon père, lui, était devenu communiste par "relations". Aux beaux jours, ensemble, nous montions dans la garrigue, au "bois de pins de Prades". Là, se retrouvaient de nombreuses familles de Saint-Bauzély et d'autres de Fons.

Les habitants étaient très attachés à la nature, vivaient à son rythme et aimaient s'y prélasser. Pendant ces escapades champêtres, les enfants construisaient des cabanes avec des branchages et des pierres. Les adultes, eux, s'asseyaient en cercle autour d'un grand chêne. On passait l'après-midi tranquille. Ce bois de pins était orienté au couchant. Nous y allions après le repas de midi et nous rentrions au coucher du soleil. Nous y croisions souvent monsieur Saturnin Garimond qui s'arrêtait pour bavarder un peu et nous faire profiter de ses merveilleuses découvertes. Il avait une immense connaissance des pierres, de la préhistoire et des fossiles. Un jour, où je me promenais dans le bois avec ma mère et mon frère et qu'il passait par là, il nous salua et se pencha soudain pour ramasser une sorte de plaque brillante, de la taille d'une petite coquille, qui traînait au sol. Il la frotta entre ses mains pour la faire briller. C'était un morceau de carapace de dinosaure ! Une chose courante pour lui, mais qui, pour nous, sembla extraordinaire ! Ces sorties champêtres ont cessé avec le temps. J'y suis retournée bien plus tard, par curiosité, mais plus personne n'y vient. J'ai dû faire le deuil de ces moments si doux où le temps prenait encore le temps. Aujourd'hui, les ronces ont envahi le lieu et il ne reste rien de ces anciennes cabanes d'enfants. La télé les préoccupe bien plus que les vieilles pierres et puis, les parents ont des voitures qui les transportent toujours plus loin... Les promenades en famille et surtout à pied, n'existent plus. Il y avait un autre petit bois de pins, à droite, en descendant vers Fons, à une trentaine de mètres de la route. On y accédait par un chemin de vigne. Il n'y avait que de l'herbe sèche dans ces sous-bois et ils étaient très accessibles puisque foulés régulièrement par des amoureux. Avant d'être clôturé, depuis peu d'ailleurs, il fut le rendez-vous des jeunes des villages de Fons et de Saint-Bauzély.

Avec l'instituteur, nous y rencontrions les élèves des écoles voisines. Avant, les habitants du village avaient des relations "journalières". Quand les jeunes avaient pris leur repas de midi, ils se retrouvaient devant le portail qui se trouve en face de l'école ou celui de l'ancien foyer, pour discuter jusqu'à 14h. Les filles, elles, sortaient le soir après souper. À partir du mois de mai, les veillées étaient tièdes, alors chacun venait s'installer le long du mur devant l'ancienne cave coopérative (la mairie actuelle).

Le matin, j'étais réveillée par le bruit du départ des attelages des chevaux qui allaient travailler dans la plaine. Comme il faisait bon vivre à Saint-Bauzély ! La vie s'écoulait tranquillement (à suivre...).

**LOGISUD**  
CONSTRUCTION - RENOVATION  
TRANSACTION

José &  
Vincent Martigny  
Projets Immobiliers

mail : contact@logisud-habitat.com  
Téléphone : 06 59 00 19 06 / 06 23 42 06 39  
30730 SAINT-BAUZÉLY

Edouard Ouchetti - Architecte d'Intérieur

Un lieu doit vous inspirer l'émotion!

Quel que soient vos besoins, nous vous proposons de concevoir et de réaliser votre projet d'intérieur.

Tel : 06 47 97 69 75  
edouard@ouchetti.com  
10 rue de la République  
30730 SAINT-BAUZÉLY

**TAXI**  
Nelly

Préparez de multiples usages  
Nautique - Canotiers - Canoëistes  
Pêcheurs - Bénévoles  
Agriculteurs - Vins - Viticulteurs  
06.47.97.69.75

**LAFONT TERRASSEMENT**  
FONDATION - PISCINE - VRD  
LIVRAISON SABLE & GRAVIER  
TERRE VÉGÉTALE

06.62.77.66.75 04.66.37.27.48

**Mrs MARTINEZ**  
04 66 69 03 71

Menuiserie  
Menuiserie  
Menuiserie

30730 SAINT-BAUZÉLY

Jean Philippe TURC  
73, chemin de la Pegère  
30730 Saint-Bauzély

**Maisons Ossature Bois**  
Extensions Ossature Bois  
Fabricant menuiserie bois, Alu, PVC

www.maisons-ossature-bois.fr  
06 71 26 36 61  
jeanphilippe.turc@orange.fr

ENTREPRISE  
MAJER

Plomberie - Electricité - Chauffage - Cloisonnement

04 66 69 03 71  
06 12 94 59 44  
Fax : 02 76 1 65 36 02 11

**Beauty and the Barber**  
Coiffure de femme & homme  
L'expert BARBERO

06 47 97 69 75  
30730 SAINT-BAUZÉLY

**Moulin à huile d'olive**  
Michel et Marie-Paule ARMAND  
6A route de Meziergues  
30730 SAINT-BAUZÉLY  
Tel : 06 20 17 77 98  
pascal@armand.fr

**DUC**

Transporteur

Transporteur  
Société nationale de transport  
de matériel agricole

Transporteur  
Chez DUC - Chemin des Bois - 30730 SAINT-BAUZÉLY  
Tel : 04 66 43 90 38

**SARL JFT TERRASSEMENT**  
James Fabrice

ASSAINISSEMENT AUTONOME  
+ VRD

06 12 94 59 44 sur james.fabrice@stb.fr  
27, Chemin de Lauret - 30730 ST-BAUZÉLY

DOMAINE DES  
**LOUBATIÈRES**

Menuiserie  
Menuiserie  
Menuiserie

32, chemin des Loubatières - 30730 SAINT-BAUZÉLY

**ROBERT**

Services à domicile  
Petit Bricolage  
Nettoyage Jardin & Garage

Tel. 06 56 51 70 47  
E-mail : robert.combe@gmail.com  
www.arpentier.com

**AB** *Arboretum*

Arboretum

**PASCAL SELLERIE**  
Sélier Garnisseur / TAPISSIER  
Vente de mousse

voiture, moto, fauteuil, coussin...  
Découpe de mousse sur mesure  
& vente de tissus sur commande

75 chemin de la Pegère  
30730 St BAUZÉLY  
06 60 88 24 37  
pascal.sellerie@orange.fr

**BERMOND**  
nutrition  
de la table aux entrées

545 BERMOND ALIMENTS DÉTAL  
216, Champs des Vins  
30730 ST BAUZÉLY

Tel : 04 66 61 78 00  
Fax : 04 66 36 78 00

**Vincent Export**

5 Sites d'activités - 1 avenue des  
Pêcheurs traditionnelles - 30730 SAINT-BAUZÉLY

047.476.006.000 - 06730.97.66.62.00  
Tel 04 66 61 78 00 - 06 14 01 51 99  
Duchatel - arpentier - export@duchatel.fr

**HYDRIAD**  
Eau & Environnement

Sylvie St-Pierre  
HYDRIAD Eau & Environnement  
443 Route de St-Genès - 30730 St-  
Bauzély  
tél/fax (33) 4 66 02 44 45  
mobile (33) 6 63 46 22 48  
www.hydrivad.com

**FEDERALUZZA Frederic**  
Paysan, Paysannerie

11730 St-Bauzély

**Le petit Leo**  
Café Scène de Vie  
Café  
30730 SAINT-BAUZÉLY

**TAXI FABRIEN IMBERT**  
Téléphone 06 14 35 53 30  
30730 SAINT-BAUZÉLY

**PEREZ METAL STRUCTURE**

**ESCALE DETENTE**  
Institut de beauté & bien être

ÉPILATIONS • PROTHÈSE ONGLES ART  
SOINS DU VISAGE • EXTENSIONS DE CILS  
SOINS HAUT CUIR • MAQUILLAGE  
BEAUTÉ DES MAINS & DES PIEDS

A SAINT-BAUZÉLY